

DEC152904DR10

Décision portant délégation de signature à M. Eric Westhof, directeur de l'unité FRC1589 intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant approuvant le renouvellement de l'unité FRC1589, intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire, dont le directeur est M. Eric Westhof ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Westhof, directeur de l'unité FRC1589, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Westhof, délégation de signature est donnée à Mme Sylviane Muller, directrice adjointe et Mme Christine Schmitt, responsable administrative et financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 000 € HT.

Article 3

La décision n° DEC143018DR10 du 17 novembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22 décembre 2015

Le délégué régional
Patrice Soullie



FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : WESTHOF

Prénoms : Eric

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : 1^{er} décembre 2015

Certifié exact, à Strasbourg, le 22 décembre 2015

(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à Strasbourg, le 22 décembre 2015

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/déléataire (rayer la mention inutile) : **MULLER**

Prénoms : **Sylviane**

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : **1^{er} décembre 2015**

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **22 décembre 2015**

(Signature du suppléant/déléataire de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **22 décembre 2015**

Le Délégué Régional

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation) **Patrice SOULLIE**

FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : SCHMITT

Prénoms : Christine

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : 1^{er} décembre 2015

Certifié exact, à Strasbourg, le 22 décembre 2015

(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à Strasbourg, le 22 décembre 2015

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)